

BUDGET OM 2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 062-200072478-20230406-BP25060423-BF



- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères	4 391 787,00	390 865,00	4 782 652,00
Total	4 391 787,00	390 865,00	4 782 652,00

* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

- Représentation graphique du budget principal -

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
 Reçu en préfecture le 18/04/2023
 Publié le
 ID : 062-200072478-20230406-BP25060423-BF



Dépenses

Recettes

Dépenses

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général : 1796.16 k€
Charges de personnel : 1110.55 k€
Subventions et participations : 1022.00 k€
Autre : 463.08 k€

Contributions directes : 3300.00 k€
Dotations et participations : 390.00 k€
Produit des services : 455.00 k€
Autre : 246.79 k€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement : 287.20 k€
Autre : 103.66 k€

Excédent antérieur : 409.27 k€
Autre : 450.25 k€

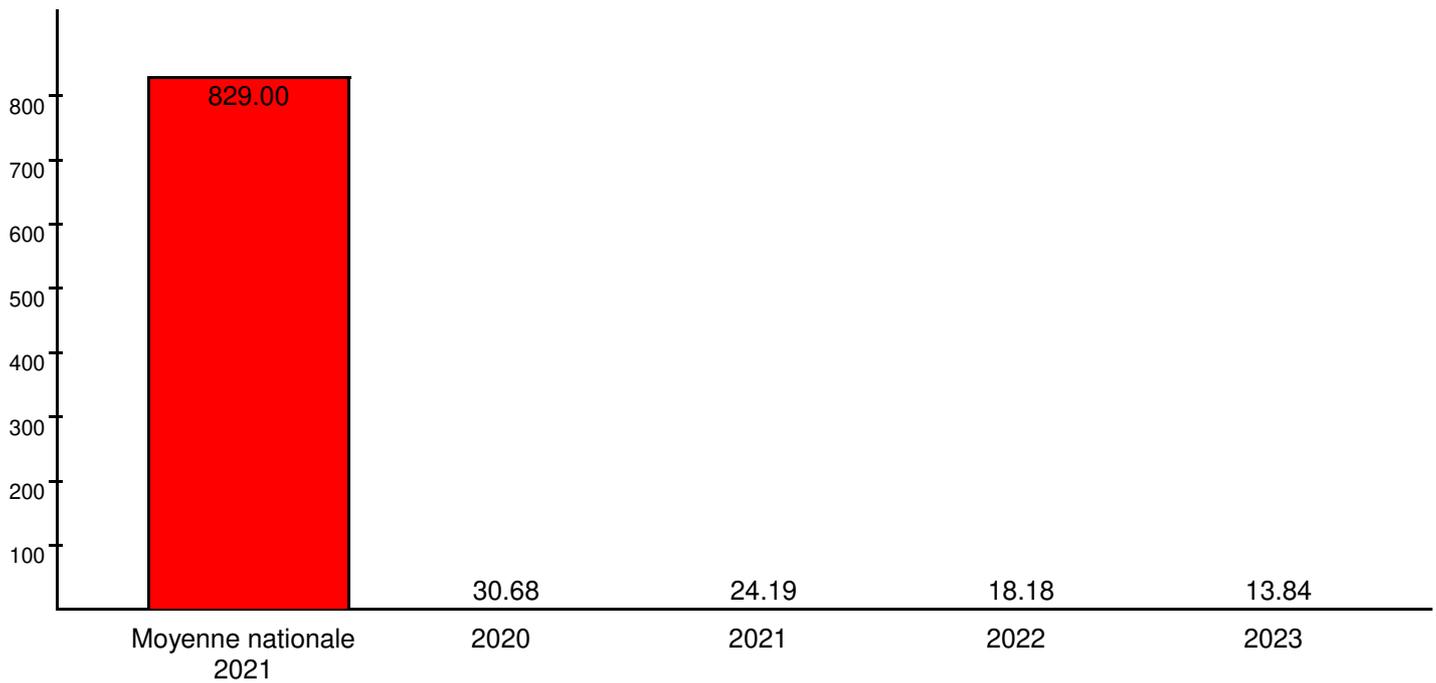
- Dette -

Tableau synthétique

	Encours de la dette
CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères	387 639,37
Total	387639.37

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : 1,17 an(s)

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères - CC PAYS D OPALE Ordures
Ménagères (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20007247800031

POSTE COMPTABLE : SGC DE CALAIS

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	25
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	32
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	34
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	35
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A4 - Etat des provisions	37
A5 - Etalement des provisions	38
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	42
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	43
A8 - Etat des charges transférées	44
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	45

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	46
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	47
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	48
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	49
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	50
B1.6 - Etat des engagements reçus	51
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	52
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	53
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	54
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	55

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	56
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	58
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	59
C3.2 - Liste des établissements publics créés	60
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	61
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	62

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	63
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères	BP 2023
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 391 787,00	4 391 787,00
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
P	=	=	=
O	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	4 391 787,00	4 391 787,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	360 504,20	450 250,00
O	+	+	+
T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	30 360,80	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 409 270,59
R	=	=	=
E	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	390 865,00	859 520,59

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 782 652,00	5 251 307,59
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 663 647,00	0,00	1 796 156,00	1 796 156,00	1 796 156,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 089 405,00	0,00	1 110 550,00	1 110 550,00	1 110 550,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 102 690,00	0,00	1 022 000,00	1 022 000,00	1 022 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 855 742,00	0,00	3 928 706,00	3 928 706,00	3 928 706,00
66	Charges financières	15 711,90	0,00	11 280,00	11 280,00	11 280,00
67	Charges exceptionnelles	3 700,00	0,00	21 400,00	21 400,00	21 400,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	50,00	0,00	3 151,00	3 151,00	3 151,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 875 203,90	0,00	3 964 537,00	3 964 537,00	3 964 537,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	405 850,00	0,00	427 250,00	427 250,00	427 250,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		405 850,00	0,00	427 250,00	427 250,00	427 250,00
TOTAL		4 281 053,90	0,00	4 391 787,00	4 391 787,00	4 391 787,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 391 787,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	57 800,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	383 950,00	0,00	455 000,00	455 000,00	455 000,00
73	Impôts et taxes	2 928 000,00	0,00	3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
74	Dotations et participations	350 000,00	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00
75	Autres produits de gestion courante	533 291,79	0,00	156 237,00	156 237,00	156 237,00
Total des recettes de gestion courante		4 253 041,79	0,00	4 359 237,00	4 359 237,00	4 359 237,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	17 580,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 270 621,79	0,00	4 389 237,00	4 389 237,00	4 389 237,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 730,00	0,00	2 550,00	2 550,00	2 550,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 730,00	0,00	2 550,00	2 550,00	2 550,00
TOTAL		4 273 351,79	0,00	4 391 787,00	4 391 787,00	4 391 787,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 391 787,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	424 700,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 799,99	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	199 000,00	30 360,80	255 839,20	255 839,20	286 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	205 799,99	30 360,80	256 839,20	256 839,20	287 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	121 335,26	0,00	101 115,00	101 115,00	101 115,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	121 335,26	0,00	101 115,00	101 115,00	101 115,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	327 135,25	30 360,80	357 954,20	357 954,20	388 315,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 730,00		2 550,00	2 550,00	2 550,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 730,00		2 550,00	2 550,00	2 550,00
	TOTAL	329 865,25	30 360,80	360 504,20	360 504,20	390 865,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	390 865,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	25 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	25 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	25 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	405 850,00		427 250,00	427 250,00	427 250,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	405 850,00		427 250,00	427 250,00	427 250,00
	TOTAL	430 850,00	0,00	450 250,00	450 250,00	450 250,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	409 270,59
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	859 520,59
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	424 700,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 - DI 040.*

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 796 156,00		1 796 156,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 110 550,00		1 110 550,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 022 000,00		1 022 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	11 280,00	0,00	11 280,00
67	Charges exceptionnelles	21 400,00	0,00	21 400,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	3 151,00	427 250,00	430 401,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 964 537,00	427 250,00	4 391 787,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 391 787,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 550,00	2 550,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	101 115,00	0,00	101 115,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	1 000,00	0,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	286 200,00	0,00	286 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		388 315,00	2 550,00	390 865,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	390 865,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	58 000,00		58 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	455 000,00		455 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 300 000,00		3 300 000,00
74	Dotations et participations	390 000,00		390 000,00
75	Autres produits de gestion courante	156 237,00	0,00	156 237,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	30 000,00	2 550,00	32 550,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 389 237,00	2 550,00	4 391 787,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 391 787,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	23 000,00	0,00	23 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		426 100,00	426 100,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		1 150,00	1 150,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		23 000,00	427 250,00	450 250,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	409 270,59
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	859 520,59
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 663 647,00	1 796 156,00	1 796 156,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	9 200,00	9 000,00	9 000,00
60611	Eau et assainissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60612	Energie - Electricité	10 100,00	36 000,00	36 000,00
60622	Carburants	175 000,00	175 000,00	175 000,00
60623	Alimentation	2 500,00	2 500,00	2 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	800,00	800,00	800,00
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00	1 500,00	1 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	70 000,00	70 000,00
60636	Vêtements de travail	7 500,00	8 500,00	8 500,00
6064	Fournitures administratives	300,00	300,00	300,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	300,00	300,00
611	Contrats de prestations de services	1 300 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00
6135	Locations mobilières	7 000,00	8 360,00	8 360,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	500,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	65 000,00	60 000,00	60 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	35 000,00	30 000,00	30 000,00
6156	Maintenance	13 500,00	12 000,00	12 000,00
6161	Multirisques	18 500,00	15 000,00	15 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	1 500,00	1 750,00	1 750,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6256	Missions	700,00	300,00	300,00
6261	Frais d'affranchissement	100,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	5 142,00	4 200,00	4 200,00
627	Services bancaires et assimilés	700,00	300,00	300,00
63513	Autres impôts locaux	105,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	1 246,00	1 246,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 089 405,00	1 110 550,00	1 110 550,00
6331	Versement mobilité	11 025,00	11 600,00	11 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 730,00	2 900,00	2 900,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 655,00	13 000,00	13 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 680,00	1 750,00	1 750,00
64111	Rémunération principale titulaires	446 550,00	490 000,00	490 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	12 075,00	9 000,00	9 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	131 250,00	68 000,00	68 000,00
64131	Rémunérations non tit.	157 650,00	175 000,00	175 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	16 800,00	14 500,00	14 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	97 650,00	113 000,00	113 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	141 750,00	142 000,00	142 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 725,00	7 200,00	7 200,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	45 150,00	54 000,00	54 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	7 140,00	7 200,00	7 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 575,00	1 400,00	1 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 102 690,00	1 022 000,00	1 022 000,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	2 690,00	2 000,00	2 000,00
65548	Autres contributions	1 100 000,00	1 020 000,00	1 020 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		3 855 742,00	3 928 706,00	3 928 706,00
66	Charges financières (b)	15 711,90	11 280,00	11 280,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 561,21	14 103,92	14 103,92
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-2 823,92	-2 823,92
6688	Autres	150,69	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 700,00	21 400,00	21 400,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	17 800,00	17 800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	700,00	600,00	600,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	50,00	3 151,00	3 151,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	50,00	3 151,00	3 151,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		3 875 203,90	3 964 537,00	3 964 537,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	405 850,00	427 250,00	427 250,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	404 713,07	426 100,00	426 100,00
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	1 136,93	1 150,00	1 150,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		405 850,00	427 250,00	427 250,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		405 850,00	427 250,00	427 250,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 281 053,90	4 391 787,00	4 391 787,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 391 787,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	8 313,48
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-11 137,40
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 823,92

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	57 800,00	58 000,00	58 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	57 800,00	58 000,00	58 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	383 950,00	455 000,00	455 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	100 000,00	120 000,00	120 000,00
70688	Autres prestations de services	50 000,00	55 000,00	55 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	233 950,00	280 000,00	280 000,00
73	Impôts et taxes	2 928 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	2 928 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
74	Dotations et participations	350 000,00	390 000,00	390 000,00
7478	Participat° Autres organismes	350 000,00	390 000,00	390 000,00
75	Autres produits de gestion courante	533 291,79	156 237,00	156 237,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	533 291,79	156 237,00	156 237,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 253 041,79	4 359 237,00	4 359 237,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	17 580,00	30 000,00	30 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	12 580,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00	30 000,00	30 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 270 621,79	4 389 237,00	4 389 237,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 730,00	2 550,00	2 550,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 730,00	2 550,00	2 550,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 730,00	2 550,00	2 550,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 273 351,79	4 391 787,00	4 391 787,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 391 787,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 799,99	1 000,00	1 000,00
2031	Frais d'études	1 299,99	1 000,00	1 000,00
2051	Concessions, droits similaires	500,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	199 000,00	255 839,20	255 839,20
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	20 000,00	40 000,00	40 000,00
2182	Matériel de transport	140 000,00	140 000,00	140 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	4 000,00	4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	35 000,00	71 839,20	71 839,20
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		205 799,99	256 839,20	256 839,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	121 335,26	101 115,00	101 115,00
1641	Emprunts en euros	121 335,26	101 115,00	101 115,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		121 335,26	101 115,00	101 115,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		327 135,25	357 954,20	357 954,20
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	2 730,00	2 550,00	2 550,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	2 730,00	2 550,00	2 550,00
13911	Etat et établissements nationaux	2 550,00	2 550,00	2 550,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	180,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 730,00	2 550,00	2 550,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		329 865,25	360 504,20	360 504,20

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	30 360,80
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	390 865,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 000,00	23 000,00	23 000,00
10222	FCTVA	25 000,00	23 000,00	23 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		25 000,00	23 000,00	23 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		25 000,00	23 000,00	23 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	405 850,00	427 250,00	427 250,00
28033	Frais d'insertion	345,41	175,00	175,00
281318	Autres bâtiments publics	18 342,19	18 350,00	18 350,00
28135	Installations générales, agencements, ..	27 040,11	27 050,00	27 050,00
28138	Autres constructions	24 171,42	24 180,00	24 180,00
28152	Installations de voirie	952,63	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	26 400,00	26 400,00	26 400,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	982,74	990,00	990,00
28182	Matériel de transport	237 974,76	259 750,00	259 750,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 044,79	2 575,00	2 575,00
28188	Autres immo. corporelles	65 459,02	66 630,00	66 630,00
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	1 136,93	1 150,00	1 150,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		405 850,00	427 250,00	427 250,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		405 850,00	427 250,00	427 250,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		430 850,00	450 250,00	450 250,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	409 270,59
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	859 520,59
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equipements municipaux (2)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equip. non municipaux (c/204) (3)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total dépenses de l'exercice	0											
RAR N-1 et reports	0											
Total cumulé dépenses d'investissement	0											
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0											
RAR N-1 et reports	0											
Total cumulé recettes d'investissement	0											

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0											
RAR N-1 et reports	0											
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0											
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0											
RAR N-1 et reports	0											
Total cumulé recettes de fonctionnement	0											

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D’ENSEMBLE

**IV
A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	<i>Opérat* ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères - CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FUNCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0											
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères - CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0											
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>											
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 315 294,45									
1641 Emprunts en euros (total)					1 315 294,45									
01/11-MON274095EUR/0	DEXIA			01/01/2012	615 294,45	F		3,350	3,350	EUR	A	P	N	A-1
7710392	CAISSE D'EPARGNE DU P. DE CALA			10/06/2011	450 000,00	F		3,590	3,590	EUR	A	P	N	A-1
7929711	CAISSE D'EPARGNE DU P. DE CALA			25/04/2012	250 000,00	F		4,320	4,320	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères - CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 315 294,45									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		387 639,37					101 114,43	14 053,32	0,00	8 313,48
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		387 639,37					101 114,43	14 053,32	0,00	8 313,48
01/11-MON274095EUR/0	N	0,00	A-1	194 832,73	3,99	F		3,350	46 327,78	6 526,90	0,00	4 961,10
7710392	N	0,00	A-1	109 976,23	2,99	F		3,590	35 373,63	3 948,15	0,00	1 487,91
7929711	N	0,00	A-1	82 830,41	3,99	F		4,320	19 413,02	3 578,27	0,00	1 864,47
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères - CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		387 639,37					101 114,43	14 053,32	0,00	8 313,48

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	387 639,37	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €	2017-10-26

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencements et aménagements de bâtiments,téléphone	10	26/10/2017
L	Appareils de laboratoire	5	26/10/2017
L	Appareils de levage-ascenseurs	20	26/10/2017
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	26/10/2017
L	Bâtiments légers, abris	10	26/10/2017
L	Camions et véhicules industriels	5	26/10/2017
L	Coffre fort	20	26/10/2017
L	Equipements de garages et ateliers	10	26/10/2017
L	Equipements des cuisines	10	26/10/2017
L	Equipements sportifs	10	26/10/2017
L	Installations de voirie	20	26/10/2017
L	Installations et appareils de chauffage	10	26/10/2017
L	Logiciels	2	26/10/2017
L	Matériel classique	6	26/10/2017
L	Matériel de bureau	5	26/10/2017
L	Matériel informatique	2	26/10/2017
L	Mobilier	10	26/10/2017
L	Plantations	15	26/10/2017
L	Voitures	5	26/10/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		103 665,00	I 103 665,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		101 115,00	101 115,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	101 115,00	101 115,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 550,00	2 550,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	2 550,00	2 550,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	103 665,00	30 360,80	0,00	134 025,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		450 250,00	III 450 250,00
Ressources propres externes de l'année (a)		23 000,00	23 000,00
10222	FCTVA	23 000,00	23 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		427 250,00	427 250,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28033	<i>Frais d'insertion</i>	175,00	175,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	18 350,00	18 350,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	27 050,00	27 050,00
28138	<i>Autres constructions</i>	24 180,00	24 180,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	0,00	0,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	26 400,00	26 400,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	990,00	990,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	259 750,00	259 750,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	2 575,00	2 575,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	66 630,00	66 630,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4815	<i>Charges liées à crise sanitaire Covid-19</i>	1 150,00	1 150,00
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	450 250,00	0,00	409 270,59	0,00	859 520,59

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 134 025,80
Ressources propres disponibles	IV 859 520,59
Solde	V = IV – II (6) 725 494,79

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères - CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères - BP - 2023

- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 389 237,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	N°1 SUBVENTION 2021		AMICALE DU PERSONNEL PAYS D OPALE	Association	0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0.00
TOTAL Recettes	0.00	Total Dépenses
		0.00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0.00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		19,00	0,00	19,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	13,00	0,00	13,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		21,00	1,00	22,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 44

Nombre de membres présents : 36

Nombre de suffrages exprimés : 42

VOTES :

Pour : 42

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 31/03/2023

Présenté par le Président (1),

A Guînes, le 06/04/2023

le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Guînes, le 06/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Guînes, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères
Etat comptable général des écritures d'amortissement pour l'année 2023

Immobilisations, Immobilisations subventions d'équip. versées et Subventions d'invest.

Immobilisations

Article	Désignation	Dépenses	Recettes
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	426039.47	
6812	Dot.aux amort.charges de fonctionnement à répartir	1136.93	
28033	Frais d'insertion		172.70
281318	Autres bâtiments publics		18342.19
28135	Install.géné.,agencement,aménagements des construc		27040.11
28138	Autres constructions		24171.35
28151	Réseaux de voirie		1136.93
281571	Matériel roulant		26400.00
28158	Autres install., matériel et outillage techniques		982.74
28182	Matériel de transport		259749.06
28183	Matériel de bureau et informatique		2574.30
28188	Autres immobilisations corporelles		66607.02
	TOTAL Immobilisations	427176.40	427176.40

Subventions d'investissement

Article	Désignation	Dépenses	Recettes
13911	Etat et établissements nationaux	2550.00	
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.		2550.00
	TOTAL Subventions d'investissement	2550.00	2550.00
	TOTAL GENERAL	429726.40	429726.40

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID : 062-200072478-20230406-BP25060423-BF

Etat des immobilisations pour l'année 2023

Par article d'immobilisation

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

Par article d'immobilisation : -

N° inventaire	Désignation	Date d'achat	Qté départ / Qté brute 01/01/2023	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2023	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
2018-MAT018	DEFIBRILLATEUR LIFELINE A S	22/05/2019	1 1	5	2022.24 1617.79	404.45	0.00	404.45	1617.79	0.00	0.00
	Total -				2022.24	404.45	0.00	404.45	1617.79	0.00	0.00

Par article d'immobilisation : 2033 - Frais d'insertion

N° inventaire	Désignation	Date d'achat	Qté départ / Qté brute 01/01/2023	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2023	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
2021-INSERTION001	ANNONCE INSERTION FOURNI	01/07/2021	1 1	2	345.41 172.70	172.71	172.70	345.41	0.00	0.00	0.00
	Total 2033 - Frais d'insertion				345.41	172.71	172.70	345.41	0.00	0.00	0.00

Par article d'immobilisation : 21318 - Autres bâtiments publics

N° inventaire	Désignation	Date d'achat	Qté départ / Qté brute 01/01/2023	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2023	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
2000BAT1	Construction garage Autres	01/01/2000	1 1	30	550265.65 146737.47	403528.18	18342.19	421870.37	128395.28	0.00	0.00
	Total 21318 - Autres bâtiments publics				550265.65	403528.18	18342.19	421870.37	128395.28	0.00	0.00

Par article d'immobilisation : 2135 - Instal.géné.,agencements,aménagements des construcs

N° inventaire	Désignation	Date d'achat	Qté départ / Qté brute 01/01/2023	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2023	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
2009INS1	BATIMENT D EXPLOITATION	26/03/2009	1 1	15	111808.01 14907.70	96900.31	7453.87	104354.18	7453.83	0.00	0.00
2009INS1-2135	DIVERS TRAVAUX	26/03/2009	1 1	15	209247.11 27899.58	181347.53	13949.81	195297.34	13949.77	0.00	0.00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID : 062-200072478-20230406-BP25060423-BF

Etat des immobilisations pour l'année 2023

Par article d'immobilisation

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

N° inventaire	Désignation	Date d'achat	Qté départ / Qté brute 01/01/2023	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2023	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
2009INS1-2313	REFECTION TOTALE TOITURE	03/04/2009	1	15	75664.04	65575.51	5044.27	70619.78	5044.26	0.00	0.00
			1		10088.53						
2017-AGENCEMENT01	RENFORCEMENT SOCLE BETO Agencement, aménagement de bâ	19/04/2017	1	15	3531.68	1177.25	235.45	1412.70	2118.98	0.00	0.00
			1		2354.43						
2017-AMENAGEMENT002	CONFECTION ET POSE SYSTE Agencement, aménagement de bâ	19/04/2017	1	15	3063.40	1021.15	204.23	1225.38	1838.02	0.00	0.00
			1		2042.25						
2017-AMENAGEMENT003	RALLONGEMENT RAIL SUR BET Agencement, aménagement de bâ	21/04/2017	1	15	2287.24	762.40	152.48	914.88	1372.36	0.00	0.00
			1		1524.84						
	Total 2135 - Instal.géné.,agencements.aménagements des construc				405601.48	346784.15	27040.11	373824.26	31777.22	0.00	0.00

Par article d'immobilisation : 2138 - Autres constructions

N° inventaire	Désignation	Date d'achat	Qté départ / Qté brute 01/01/2023	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2023	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
2009BAT1	Aménagement quai de transfert Autres	01/01/2003	1	20	368793.93	350354.30	18439.63	368793.93	0.00	0.00	0.00
			1		18439.63						
2006BAT01	Construction locaux SMIRTOM Autres	13/11/2007	1	30	35861.64	17930.85	1195.39	19126.24	16735.40	0.00	0.00
			1		17930.79						
2063	Garde corps - EVD Autres	21/05/2004	1	20	1023.30	818.72	51.17	869.89	153.41	0.00	0.00
			1		204.58						
2066	Travaux quai transfert - APIA - Autres	21/05/2004	1	20	89703.23	80732.88	4485.16	85218.04	4485.19	0.00	0.00
			1		8970.35						
	Total 2138 - Autres constructions				495382.10	449836.75	24171.35	474008.10	21374.00	0.00	0.00

Par article d'immobilisation : 2151 - Réseaux de voirie

N° inventaire	Désignation	Date d'achat	Qté départ / Qté brute 01/01/2023	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2023	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
2020-CHARGES COVID	CHARGES CRISE SANITAIRE C	01/01/2020	1	5	5684.64	3410.79	1136.93	4547.72	1136.92	0.00	0.00
			1		2273.85						

Etat des immobilisations pour l'année 2023

Par article d'immobilisation
CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

	Total 2151 - Réseaux de voirie	5684.64	3410.79	1136.93	4547.72	1136.92	0.00	0.00
--	--------------------------------	---------	---------	---------	---------	---------	------	------

Par article d'immobilisation : 21571 - Matériel roulant

N° inventaire	Désignation	Date d'achat	Qté départ / Qté brute 01/01/2023	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2023	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
2019-VEH001	CAMION VOIE ETROITE 19 T Camions et véhicules industriels	07/02/2019	1	5	132000.00	79200.00	26400.00	105600.00	26400.00	0.00	0.00
	Total 21571 - Matériel roulant				132000.00	79200.00	26400.00	105600.00	26400.00	0.00	0.00

Par article d'immobilisation : 2158 - Autres install., matériel et outillage techniques

N° inventaire	Désignation	Date d'achat	Qté départ / Qté brute 01/01/2023	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2023	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
2019-AMENAGEMENT 004	MISE AUX NORMES SITE OM PO	08/04/2019	1	15	1437.79	287.55	95.85	383.40	1054.39	0.00	0.00
			1		1150.24						
2020-MAT006	CAISSES A OUTILS ET ECHELL	09/03/2020	1	5	218.00	87.20	43.60	130.80	87.20	0.00	0.00
			1		130.80						
2020-MAT010	TELEMETRE PERCEUSE		1	5	230.98	92.40	46.20	138.60	92.38	0.00	0.00
			1		138.58						
2020-MAT014	MULTI CONNECT OFFICE LES A	10/09/2020	1	5	2547.58	1019.04	509.52	1528.56	1019.02	0.00	0.00
			1		1528.54						
2021-MAT009	FOURNITURE ET POSE POMPE	05/07/2021	1	5	1437.86	287.57	287.57	575.14	862.72	0.00	0.00
			1		1150.29						
	Total 2158 - Autres install., matériel et outillage techniques				5872.21	1773.76	982.74	2756.50	3115.71	0.00	0.00

Par article d'immobilisation : 2182 - Matériel de transport

N° inventaire	Désignation	Date d'achat	Qté départ / Qté brute 01/01/2023	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2023	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
2014MAT02	2 BENNES 25 m3	05/02/2014	1	10	8754.72	7003.76	875.47	7879.23	875.49	0.00	0.00

Etat des immobilisations pour l'année 2023

Par article d'immobilisation

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

N° inventaire	Désignation	Date d'achat	Qté départ / Qté brute 01/01/2023	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2023	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
2021-MAT010	CAMERA VIDEO	05/07/2021	2	2	523.78	261.89	261.89	523.78	0.00	0.00	0.00
2021-MAT011	MATERIEL INFORMATIQUE	17/08/2021	1	2	21.54	10.77	10.77	21.54	0.00	0.00	0.00
2021-MAT012	MATERIEL INFORMATIQUE	17/08/2021	1	2	514.74	257.37	257.37	514.74	0.00	0.00	0.00
2021-MAT013	MATEREL INFORMATIQUE	21/09/2021	1	2	379.99	190.00	189.99	379.99	0.00	0.00	0.00
2021-MAT014	ORDINATEUR APPLE MAC BOO	07/10/2021	1	2	1835.99	918.00	917.99	1835.99	0.00	0.00	0.00
2021-MAT015	ECRAN PC Matériels informatiques		1	2	379.99	190.00	189.99	379.99	0.00	0.00	0.00
2022-MAT005	MATERIEL INFORMATIQUE POU Matériels informatiques	10/03/2022	2	2	47.90	0.00	23.95	23.95	23.95	0.00	0.00
2022-MAT006	MATERIEL INFORMATIQUE POU Matériels informatiques	10/03/2022	2	2	209.90	0.00	104.95	104.95	104.95	0.00	0.00
2022-MAT012	PC PORTABLE ASUS Matériels informatiques	03/06/2022	1	2	799.99	0.00	400.00	400.00	399.99	0.00	0.00
2022-MAT018	BORNE WIFI Matériels informatiques	22/08/2022	1	2	298.80	0.00	149.40	149.40	149.40	0.00	0.00
2023-MAT003	1 ASUS VIVOBOK 16 S1605PA N Matériels informatiques	15/02/2023	1	2	809.50	0.00	0.00	0.00	809.50	0.00	0.00
Total 2183 - Matériel de bureau et matériel informatique					6162.11	1896.03	2574.30	4470.33	1691.78	0.00	0.00

Par article d'immobilisation : 2188 - Autres immobilisations corporelles

N° inventaire	Désignation	Date d'achat	Qté départ / Qté brute 01/01/2023	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2023	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
2008MAT10	500 BACS 240 LITRES GRIS/JAU Autres	29/12/2008	500 389	15	15847.00 821.94	13795.34	821.94	14617.28	0.00	0.00	0.00
2008MAT3	Mise en place collecte biodéchets Autres	24/09/2008	1 1	15	9269.00 618.03	8650.97	618.03	9269.00	0.00	0.00	0.00

Etat des immobilisations pour l'année 2023

Par article d'immobilisation CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

2008MAT4	500 bacs 35 litres avec anse Autres	17/12/2008	500 500	15	8730.80 582.45	8148.35	582.45	8730.80	0.00	0.00	0.00
2008MAT6	500 BACS 240 LITRES GRIS/JAU Autres	29/12/2008	500 500	15	15847.00 1056.42	14790.58	1056.42	15847.00	0.00	0.00	0.00
2008MAT8	750 BACS 140 LITRES GRIS/VERT Autres	29/12/2008	750 400	15	21348.60 759.07	18253.52	759.07	19012.59	0.00	0.00	0.00
2009MAT1	Puces pour les bacs gris à Autres	08/04/2009	1 000 1 000	15	2990.00 399.73	2590.27	199.87	2790.14	199.86	0.00	0.00
2009MAT3	46 BACS 660 LITRES GRIS/GRIS Autres	02/10/2009	46 46	15	6491.89 4798.35	2154.55	0.00	2154.55	4798.35	0.00	0.00
2009MAT4	494 BACS 140 LITRES MARRON Autres	02/10/2009	494 139	15	13015.68 487.46	9321.12	243.72	9564.84	243.74	0.00	0.00
2010MAT1	200 BACS 35 L Autres	03/03/2010	200 38	15	2392.00 91.17	1283.35	30.37	1313.72	60.80	0.00	0.00
2010MAT10	PLATEAU METAL DECHARGEME Autres	08/10/2010	1 1	15	1506.96 1506.96	1205.52	100.46	1305.98	200.98	0.00	0.00
2010MAT3	11000 X BACS 140 LITRES VERT		11 000 8 503	15	256542.00 39667.40	194140.10	13220.46	207360.56	26440.94	0.00	0.00
2010MAT4	9000 BACS 240 LITRES GRIS/JA	27/04/2010	9 000 8 215	15	245419.20 44632.10	192257.29	14877.36	207134.65	29754.74	0.00	0.00
2010MAT5	5000 X COUVERCLES JAUNES 1	27/04/2010	5 000 5 000	15	41860.00 8372.01	33487.99	2790.67	36278.66	5581.34	0.00	0.00
2010MAT6-201006	500 x 140 LITRES MARRON N Autres	15/06/2010	500 445	15	11661.00 2075.67	8949.42	691.89	9641.31	1383.78	0.00	0.00
2010MAT6-201025	250 BACS 140 LITRES MARRON	25/11/2010	250 1	15	5830.50 1166.10	4664.40	388.70	5053.10	777.40	0.00	0.00
2010MAT7-201010	100 BACS 360 LITRES GRIS / JA Autres	18/06/2010	100 62	15	4305.60 533.92	3085.66	177.96	3263.62	355.96	0.00	0.00
2010MAT7-201023	10 BACS 360 LITRES GRIS/JAUN	25/11/2010	10 1	15	430.56 66.16	344.40	28.70	373.10	57.46	0.00	0.00
2010MAT8	100 COUVERCLES 360 LITRES J Autres	18/06/2010	100 100	15	1674.40 1674.40	1339.56	111.63	1451.19	223.21	0.00	0.00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 062-200072478-20230406-BP25060423-BF



Etat des immobilisations pour l'année 2023

Par article d'immobilisation

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

2010MAT9	5000 X COUVERCLES GRIS 140 L Autres	08/10/2010	5 000 5 000	15	41860.00 41860.00	33488.04	2790.67	36278.71	5581.29	0.00	0.00
2011MAT1	2500 x 240l jaune Autres	03/05/2011	2 500 1	15	68172.00 68172.00	49992.80	4544.80	54537.60	13634.40	0.00	0.00
2011MAT2	2000 x 140 l vert Autres	03/05/2011	2 000 1	15	46644.00 46644.00	34205.60	3109.60	37315.20	9328.80	0.00	0.00
2011MAT3	30 x 660 LITRES GRIS Autres	24/02/2011	30 25	15	5093.46 829.56	3813.59	276.53	4080.12	553.03	0.00	0.00
2011MAT4	200 BACS 140 LITRES MARRON Autres	23/12/2011	200 200	15	4664.40 4664.40	3420.56	310.96	3731.52	932.88	0.00	0.00
2012MAT1	250 COUVERCLES VERRE Autres	01/03/2012	250 250	15	2093.00 2093.00	1395.30	139.53	1534.83	558.17	0.00	0.00
2012MAT18	8 COLONES A VERRE Autres	17/12/2012	8 7	15	9663.68 2818.57	6200.87	563.71	6764.58	2254.86	0.00	0.00
2013BAT01	Portes du quai de transfert Autres	10/06/2013	1 1	10	11828.44 11828.44	10645.56	1182.88	11828.44	0.00	0.00	0.00
2014MAT07	ACHAT DE BACS 240L JAUNE X 3 Autres	30/09/2014	300 1	15	8208.00 3830.40	4377.60	547.20	4924.80	3283.20	0.00	0.00
2014MAT09	PUCES ELECTRONIQUES Autres	17/12/2014	1 1	15	21600.00 10080.00	11520.00	1440.00	12960.00	8640.00	0.00	0.00
2015MAT03	ACHAT DE 150 X 140L BACS GR Autres	21/10/2015	150 80	15	3870.00 1100.80	1948.48	137.60	1486.08	963.20	0.00	0.00
2015MAT04	ACHAT DE 125 BACS X 140LMV Autres	21/10/2015	125 1	15	5250.00 2800.00	2450.00	350.00	2800.00	2450.00	0.00	0.00
2015MAT05	ACHAT DE 150X 240L BACS JAU Autres	21/10/2015	150 1	15	4104.00 2188.80	1915.20	273.60	2188.80	1915.20	0.00	0.00
2015MAT06	ACHAT DE 30 COUVERCLES 660 Autres	21/10/2015	30 1	15	1548.00 825.60	722.40	103.20	825.60	722.40	0.00	0.00
2016MAT02	ACHAT DE 250 BACS 140L GRIS Autres	25/02/2016	250 1	15	6600.00 3960.00	2640.00	440.00	3080.00	3520.00	0.00	0.00
2016MAT03	ACHAT DE 100 BACS 140L MARR Autres	25/02/2016	100 1	15	4200.00 2520.00	1680.00	280.00	1960.00	2240.00	0.00	0.00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID : 062-200072478-20230406-BP25060423-BF33

06/04/2023 09:10

Page 7 de 12

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

Etat des immobilisations pour l'année 2023

Par article d'immobilisation CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

2016MAT04	ACHAT DE 20 COUVERCLES 360	25/02/2016	20	15	336.00	134.40	22.40	156.80	179.20	0.00	0.00
			1		201.60						
2016MAT08	COMPOSTEURS INDIVIDUEL PO	05/09/2016	276	15	16079.76	3417.90	217.50	3635.40	1740.05	0.00	0.00
			56		1957.55						
2016MAT12	BACS 140L MARRON VENTILES	23/09/2016	300	15	12600.00	5040.00	840.00	5880.00	6720.00	0.00	0.00
			1		7560.00						
2016MAT13	BACS 240L JAUNE 50 X23.50€HT	23/09/2016	50	15	1410.00	564.00	94.00	658.00	752.00	0.00	0.00
			1		846.00						
2016MAT14	BACS 660L GRIS PUCES 30X116	23/09/2016	30	15	4190.40	1676.16	279.36	1955.52	2234.88	0.00	0.00
			1		2514.24						
2016MAT15	BACS 35 L JAUNE 5X11€HT	23/09/2016	5	15	66.00	8.80	0.88	9.68	7.04	0.00	0.00
			1		7.92						
2016MAT16	BACS 35L JAUNE 25X11€HT	23/09/2016	25	15	330.00	132.00	22.00	154.00	176.00	0.00	0.00
			1		198.00						
2018-MAT004	EXTINCTEURS EB898HD	12/06/2018	1	5	54.51	43.60	10.91	54.51	0.00	0.00	0.00
			1		10.91						
2018-MAT005	EXTINCTEUR EH239GB	12/06/2018	1	5	54.50	43.60	10.90	54.50	0.00	0.00	0.00
			1		10.90						
2018-MAT006	130 BACS 140 LITRES GRIS PUC		130	15	3798.69	1013.00	253.25	1266.25	2532.44	0.00	0.00
			130		2785.69						
2018-MAT007	100 BACS 140 LITRES MARRON Y		100	15	4586.21	1223.00	305.75	1528.75	3057.46	0.00	0.00
			100		3363.21						
2018-MAT008	150 BACS 240 LITRES JAUNE PR		150	15	4618.97	1231.72	307.93	1539.65	3079.32	0.00	0.00
			150		3387.25						
2018-MAT009	20 BACS 240 LITRES GRIS PUCE		20	15	652.55	169.64	41.32	210.96	413.31	0.00	0.00
			19		454.63						
2018-MAT010	20 BACS 660 LITRES GRIS ULTIM		20	15	3050.48	813.48	203.37	1016.85	2033.63	0.00	0.00
			20		2237.00						
2018-MAT011	100 ROUES 200MM		100	15	393.10	104.84	26.21	131.05	262.05	0.00	0.00
			100		288.26						
2019-MAT001	BACS DE COLLECTE 240 L JAU	07/02/2019	100	15	3300.00	660.00	220.00	880.00	2420.00	0.00	0.00
			100		2640.00						

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID : 062-200072478-20230406-BP25060423-BF

Etat des immobilisations pour l'année 2023

Par article d'immobilisation CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

2019-MAT002	BACS DE COLLECTE 140 L MAR	07/02/2019	150	15	7020.00	1404.00	468.00	1872.00	5148.00	0.00	0.00
			150		5616.00						
2019-MAT003	BACS DE COLLECTE 140L GRIS	07/02/2019	50	15	1578.00	315.60	105.20	420.80	1157.20	0.00	0.00
			50		1262.40						
2019-MAT004	CUVE IBC	25/04/2019	1	5	3967.44	2380.47	793.49	3173.96	793.48	0.00	0.00
			1		1586.97						
2019-MAT005	100 COMPOSTEURS INDIVIDU	09/05/2019	100	15	5230.80	149.94	0.00	149.94	1196.60	0.00	0.00
			57		1196.60						
2019-MAT010	BACS DE COLLECTE 140 L GRIS	16/08/2019	50	15	1377.00	275.40	91.80	367.20	1009.80	0.00	0.00
			50		1101.60						
2019-MAT012	100 BACS 140 LITRES GRIS	04/09/2019	100	15	2431.20	486.24	162.08	648.32	1782.88	0.00	0.00
			100		1944.96						
2019-MAT013	100 BACS 240 LITRES GRIS/JAU	04/09/2019	100	15	3202.80	640.56	213.52	854.08	2348.72	0.00	0.00
			100		2562.24						
2019-MAT014	10 BACS 660 LITRES GRIS/JAUN	04/09/2019	10	15	1149.48	229.89	76.63	306.52	842.96	0.00	0.00
			10		919.59						
2019-MAT015	150 BACS 140 LITRES MARRON	04/09/2019	150	15	5072.40	1014.48	338.16	1352.64	3719.76	0.00	0.00
			150		4057.92						
2019-MAT016	21 COLONNES A VERRE TULIPE	04/10/2019	21	15	27090.00	5418.00	1806.00	7224.00	19866.00	0.00	0.00
			21		21672.00						
2020-MAT007	10 BACS 660 LITRES GRIS		10	15	1126.56	150.20	75.10	225.30	901.26	0.00	0.00
			10		976.36						
2020-MAT008	150 BACS 240 LITRES JAUNE PR		150	15	4804.20	640.56	320.28	960.84	3843.36	0.00	0.00
			150		4163.64						
2020-MAT009	10 BACS 360 LITRES GRIS/JAUN		10	15	473.64	63.16	31.58	94.74	378.90	0.00	0.00
			10		410.48						
2020-MAT011	10 BACS 240 L OM		10	15	316.08	42.14	21.07	63.21	252.87	0.00	0.00
			10		273.94						
2020-MAT012	150 BACS 140L FERMENTESCIBI		150	15	5072.40	676.32	338.16	1014.48	4057.92	0.00	0.00
			150		4396.08						
2020-MAT013	100 COMPOSTEURS INDIVIDU	04/09/2020	100	15	5230.80	579.15	117.16	696.31	1406.05	0.00	0.00
			35		1523.21						

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID : 062-200072478-20230406-BP25060423-BF33

Etat des immobilisations pour l'année 2023

Par article d'immobilisation CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

2020-MAT015	POSE CAMERA ET ECLAIRAGE E	19/10/2020	1	5	1380.04	552.02	276.01	828.03	552.01	0.00	0.00
			7		828.02						
2020-MAT016	BACS DE COLLECTE	15/12/2020	1	15	1997.78	266.38	133.19	399.57	1598.21	0.00	0.00
			1		1731.40						
2021-MAT001	Autres immobilisations corporelles	04/02/2021	7	5	9240.00	1848.00	1848.00	3696.00	5544.00	0.00	0.00
			7		7392.00						
2021-MAT002	200 BACS 140 DCL 030	25/03/2021	200	15	4862.40	324.16	324.16	648.32	4214.08	0.00	0.00
			200		4538.24						
2021-MAT003	50 BACS 240 DCL 030/050	25/03/2021	50	15	1601.40	106.76	106.76	213.52	1387.88	0.00	0.00
			50		1494.64						
2021-MAT004	20 BACS 240 DCL 030	25/03/2021	20	15	632.16	42.14	42.14	84.28	547.88	0.00	0.00
			20		590.02						
2021-MAT005	10 BACS 360 DSL 030/050	25/03/2021	10	15	473.64	31.58	31.58	63.16	410.48	0.00	0.00
			10		442.06						
2021-MAT006	100 BACS 140 DCL 090	25/03/2021	100	15	3381.60	225.44	225.44	450.88	2930.72	0.00	0.00
			100		3156.16						
2021-MAT007	20 BACS 660 OF D 030	25/03/2021	20	15	2253.12	150.21	150.21	300.42	1952.70	0.00	0.00
			20		2102.91						
2021-MAT016	10 BACS DES COLLECTES 660	26/10/2021	10	15	1126.56	75.10	75.10	150.20	976.36	0.00	0.00
	Autres		10		1051.46						
2021-MAT017	150 BACS DES COLLECTES 140	26/10/2021	150	15	5072.40	338.16	338.16	676.32	4396.08	0.00	0.00
	Autres		150		4734.24						
2021-MAT018	30 BACS DES COLLECTES 240L	26/10/2021	30	15	960.84	64.06	64.06	128.12	832.72	0.00	0.00
	Autres		30		896.78						
2022-MAT001	ASPIRATEUR CHANTIER	25/01/2022	1	6	72.94	0.00	12.16	12.16	60.78	0.00	0.00
	Matériels classiques		1		72.94						
2022-MAT002	ECHELLE	04/02/2022	1	6	140.00	0.00	23.33	23.33	116.67	0.00	0.00
	Matériels classiques		1		140.00						
2022-MAT013	BACS DE COLLECTE 140L GRIS	08/08/2022	150	15	3646.80	0.00	243.12	243.12	3403.68	0.00	0.00
			150		3646.80						
2022-MAT014	BACS DE COLLECTE 660L GRIS	08/08/2022	5	15	563.28	0.00	37.55	37.55	525.73	0.00	0.00
			5		563.28						

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID : 062-200072478-20230406-BP25060423-BF

Etat des immobilisations pour l'année 2023

Par article d'immobilisation

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

2022-MAT015	BACS DE COLLECTE 240L JAUN	08/08/2022	100	15	3202.80	0.00	213.52	213.52	2989.28	0.00	0.00
			100		3202.80						
2022-MAT016	BACS DE COLLECTE 240L GRIS	08/08/2022	20	15	632.16	0.00	42.14	42.14	590.02	0.00	0.00
			20		632.16						
2022-MAT017	BACS DE COLLECTE 140L MARR	08/08/2022	150	15	5072.40	0.00	338.16	338.16	4734.24	0.00	0.00
			150		5072.40						
2022-MAT019	8 COLONNES TULIPES 3.7M3	07/09/2022	8	15	12288.00	0.00	819.20	819.20	11468.80	0.00	0.00
			8		12288.00						
2022-MAT020	54 COMPOSTEURS	24/11/2022	54	15	3885.65	0.00	259.04	259.04	3626.61	0.00	0.00
			54		3885.65						
2023-MAT001	BACS DE COLLECTE 240 L	01/02/2023	100	15	3160.80	0.00	0.00	0.00	3160.80	0.00	0.00
			0		0.00						
2023-MA T002	Apple iPhone 14 pro Max	01/02/2023	1	2	492.00	0.00	0.00	0.00	492.00	0.00	0.00
	Matériels informatiques		0		0.00						
Total 2188 - Autres immobilisations corporelles					1107363.91	723044.65	66607.02	789651.67	257480.86	0.00	0.00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

S²LOW

ID : 062-200072478-20230406-BP25060423-BF33

Etat des immobilisations pour l'année 2023

Récapitulatif

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

Désignation	Valeur brute	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
-	2022.24	404.45	0.00	404.45	1617.79	0.00	0.00
2033 - Frais d'insertion	345.41	172.71	172.70	345.41	0.00	0.00	0.00
21318 - Autres bâtiments publics	550265.65	403528.18	18342.19	421870.37	128395.28	0.00	0.00
2135 - Instal.géné.agencements, aménagements des construc	405601.48	346784.15	27040.11	373824.26	31777.22	0.00	0.00
2138 - Autres constructions	495382.10	449836.75	24171.35	474008.10	21374.00	0.00	0.00
2151 - Réseaux de voirie	5694.64	3410.79	1136.93	4547.72	1136.92	0.00	0.00
21571 - Matériel roulant	132000.00	79200.00	26400.00	105600.00	26400.00	0.00	0.00
2158 - Autres install., matériel et outillage techniques	5872.21	1773.76	982.74	2756.50	3115.71	0.00	0.00
2182 - Matériel de transport	1355922.77	784146.14	259749.06	1043895.20	312027.57	0.00	0.00
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	6162.11	1896.03	2574.30	4470.33	1691.78	0.00	0.00
2188 - Autres immobilisations corporelles	1107363.91	723044.65	66607.02	789651.67	257480.86	0.00	0.00
Total général	4066622.52	2794197.61	427176.40	3221374.01	785017.13	0.00	0.00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 062-200072478-20230406-BP25060423-BF



06/04/2023 09:03:39

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères
Etat des subventions d'investissement pour l'année 2023
 Par article de subvention

Par article de subvention : 13911 - Etat et établissements nationaux

N° Subv.	Désignation	Organisme d'octroi	Date d'octroi	Durée d'amort. (années)	Montant de départ	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable
2018-01	MISE AUX NORMES ET SECURISATION DU CENTRE DE COLLE	ETAT	29/06/2018	15	38250.00	10200.00	2550.00	12750.00	25500.00
		Total 13911 - Etat et établissements nationaux			38250.00	10200.00	2550.00	12750.00	25500.00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 062-200072478-20230406-BP25060423-BF



CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères
Etat des subventions d'investissement pour l'année 2023
Récapitulatif

Designation	Montant de départ	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable
13911 - Etat et établissements nationaux	38250.00	10200.00	2550.00	12750.00	25500.00
Total général	38250.00	10200.00	2550.00	12750.00	25500.00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
 Reçu en préfecture le 18/04/2023
 Publié le
 ID : 062-200072478-20230406-BP25060423-BF



Etat des restes à réaliser - Dépenses d'investissement

Opération	Article	Désignation	Budget total	Réalisation	Solde	Engagé	R.A.R.
	2031	Frais d'études	1 299,99	0,00	1299,99	0,00	0,00
	2051	Concessions et droits similaires	500,00	0,00	500,00	0,00	0,00
	2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20		Immobilisations incorporelles	1799,99	0,00	1799,99	0,00	0,00
	2188	Autres immobilisations corporelles	35 000,00	36 315,95	-1315,95	3160,80	3160,80
	2182	Matériel de transport	140 000,00	112 800,00	27200,00	0,00	27200,00
	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 000,00	4 076,75	-76,75	0,00	0,00
	2158	Autres install., matériel et outillage techniques	20 000,00	0,00	20000,00	0,00	0,00
21		Immobilisations corporelles	199000,00	153192,70	45807,30	3160,80	30360,80
	2313	Constructions	5 000,00	0,00	5000,00	0,00	0,00
23		Immobilisations en cours	5000,00	0,00	5000,00	0,00	0,00
Total		Dépenses d'investissement	205799,99	153192,70	52607,29	3160,80	30360,80
Total		Dépenses	205799,99	153192,70	52607,29	3160,80	30360,80

Le Vice-Président,
Thierry GUILBERT



Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

S²LOW

ID : 062-200072478-20230406-BP25060423-BF

Etat des restes à réaliser - Recettes d'investissement

Opération	Article	Désignation	Budget total	Réalisation	Solde	Engagé	R.A.R.
	10222	FCTVA	25 000,00	24 210,89	-789,11	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et res			25000,00	24210,89	-789,11	0,00	0,00
Total Recettes d'investissement			25000,00	24210,89	-789,11	0,00	0,00
Total Recettes			25000,00	24210,89	-789,11	0,00	0,00

Fait à GUINES le 09/01/2023

Signature - Cachet

Le Vice-Président,
Thierry GUILBERT



Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 062-200072478-20230406-BP25060423-BF





IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 44
Nombre de membres présents: 36
Nombre de suffrages exprimés : 42
VOTES - Pour : 42
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 31/03/2023

Présenté par le Président ,
A Guînes, le 06/04/2023
le Président ,
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
A Guînes, le 06/04/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture,
le ___/___/___, et de la publication le ___/___/___

A Guînes, le 07/04/2023



Le Président

Ludovic LOQUET

ARRETE - SIGNATURES
Budget primitif 2023 du service "Ordures Ménagères"

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023



COMMUNE	Délégué titulaire	SIGNATURE	Dé	Publié le Député suppléant ID : 062-200072478-20230406-BP25060423-BF	SIGNATURE
GUINES	BAILLEUX Valentin				
LANDRETHUN-LEZ-ARDRES	BERLY Gabriel		LECLERCQ Anne-Charlotte		
ARDRES	BONNIERE Sylvie				
FIENNES	BONNINGUES Eloi		LELEU Jean-Philippe		
LICQUES	BOULOGNE Delphin				
ARDRES	BRISSAUD Chantal				
GUINES	BUY Eric				
ANDRES	CADET Olivier				
NIELLES-LES-ARDRES	CALAIS Pierre-Eloi		RAMBOUR Jérôme		
GUINES	CHARPENTIER Laurence				
ARDRES	COTTREZ Gilles				
AUTINGUES	DE SAINT JUST Blaise		LARUE Etienne		
GUINES	DECAESTECKER Anne				
HOCQUINGHEN	DEFACHELLES Laurent		TERLUTTE Joël		
ARDRES	DEJONGHE Bruno				
LOUCHES	DELABASSERUE Franck		CATEZ Christophe		
CAMPAGNE LES GUINES	DEMILLY Bruno		HENNEBERT Philippe		
SANGHEN	DOYE Jean Pierre		MALLE Sophie		
HERMELINGHEN	DUPONT Christophe		CANLER Matthieu		
ARDRES	FEYS Frédéric				
CAFFIERS	GAVOIS Pascal		BOUTILLIER Marc-Antoine		
GUINES	GREVIN Patricia				
ALEMBON	GUILBERT Thierry		MERVILLE Sandrine		
LICQUES	HAVART Brigitte				
GUINES	HOUDAYER Eric				
GUINES	JOLY Edith				
BOURSIN	KIDAD Claude		GUYS Ludovic		
ARDRES	LABRE Marie-Hélène				
HARDINGHEN	LEPRINCE Alexandre				
BALINGHEM	LEPRINCE Jacqueline				
ARDRES	LOQUET Ludovic				
BREMES	MARCQ Brigitte				
GUINES	MICHAUX Pierre				
BOUQUEHAULT	PERALDI Antoine				
GUINES	PONTHIEU Fabrice				
BREMES	POUSSIÈRE Thierry				
HERBINGHEN	ROHART Marie-Andrée		DERTHE Ludovic		
GUINES	SEILLER Guy				
HARDINGHEN	TELLIEZ Nathalie				
BAINGHEN	TERLUTTE Thierry		HACHE Ludovic		
BALINGHEM	VANDBERGUE Jean-Claude				
ANDRES	VANHAECKE Mathilde				
ARDRES	VANHAECKE Sophie				
RODELINGHEM	VASSEUR Guy		DECLÉMY Sylvie		